

Au sommaire

- 4 ACTES COURANTS - IMMOBILIER**
Emprunt / Prêt. Obligations de la banque en l'absence d'adhésion à l'assurance-groupe par l'emprunteur
Urbanisme / Construction. Conditions d'agrandissement d'une construction existante dans les communes littorales
- 6 ENTREPRISE**
Cautionnement. Précisions relatives au cautionnement solidaire
- 8 FAMILLE - PATRIMOINE**
Successions / Libéralités. Effet de la déclaration d'une créance entre les mains du notaire chargé du règlement successoral sur sa prescription
Divorce / Séparation de corps. Prestation compensatoire : pas de réforme contre la minoration abusive de ses revenus par un époux
- 9 FISCAL**
Procédure fiscale. Le délai de reprise de l'administration fiscale part de la date de présentation de l'acte notarié
Plus-values. Plus-value de cession de titres par les dirigeants prenant leur retraite : mode d'application du régime dérogatoire aux époux

À LA Une

Conditions de la mise à disposition gratuite au profit d'un associé d'un immeuble de la SCI

Lorsque les statuts d'une SCI ne mentionnent pas expressément dans l'objet social la faculté de mettre un immeuble dont elle est propriétaire à la disposition gratuite des associés, cette mise à disposition peut-elle être décidée par le gérant seul ? Peut-elle être autorisée par l'assemblée générale des associés ? Si oui, à quelle majorité ? Convient-il de rechercher si une telle mise à disposition entre dans l'objet social ?
Telles sont les questions auxquelles répond un arrêt publié de la Cour de cassation du 2 mai 2024. > **LIRE P. 1**